

RECRUTEMENT (2018-2019) SECTION SPORTIVE ATHLETISME DU LYCEE VICTOR LOUIS DE TALENCE (33)

VOLET SPORTIF

Tu es un jeune athlète

Tu souhaites te réaliser dans un double projet : réussite sportive et scolaire

La section sportive te propose de te préparer à intégrer le Pôle Espoir Bordeaux et les équipes de France Jeunes en te permettant de concilier dans les meilleures conditions : Tes études – Ton entraînement

Critère Performance : *NIVEAU REQUIS BAREME MINIME/CADET*

MIF	EPREUVE	MIM
7"06	50m	6"52
13"03	100m	11"89
3'12"00	1000m	2'48"00
7'20"00	2000/3000m	9'40"00
	100 Haies	14"54
12"74	80 m Haies	11"64
8"44	50m Haies	7"76
31"95	200m Haies	28"00
1m56	Hauteur	1m75
2m96	Perche	3m45
5m10	Longueur	6m00
11m10	Triple Saut	12m50
10m52	Poids	13m33
32m40	Disque	37m75
42m46	Marteau	47m80
31m93	Javelot	44m80
19'00"0	Marche 3000m	16'27"44

Cadets M	EPREUVE	Cadette F
7"32	60m	8"07
11"30	100m	12"53
22"90	200m	25"90
51"79	400m	61"77
1'58"60	800m	2'21"00
4'10"00	1500m	4'53"80
9'03"64	3000m	10'47"76
	60m Haies (76)	8"95
	100m Haies (76)	14"95
8"33	60m Haies (76)	
14"82	110m Haies (76)	
54"27	400m Haies	68"24
1m92	Hauteur	1m65
4m10	Perche	3m34
6m70	Longueur	5m44
14m09	Triple Saut	11m73
15m29	Poids	12m56
43m03	Disque	34m59
54m08	Marteau	50m02
54m38	Javelot	37m16
15'21"64	Marche 3000m	15'49"08

Recrutement – Profil - Niveau :

La section recrute des athlètes dans les catégories cadets-cadettes en priorité (sur performance année N-1 Minime ci-dessus) et juniors exceptionnellement.

- ✓ Niveau requis pour recrutement Ligue : prioritairement issu du suivi Régional Nouvelle-Aquitaine 2018 » et/ou suivi Minimes Ligue Athlétisme Nouvelle-Aquitaine (G28)
- ✓ Niveau requis pour recrutement Ligue : performance de la Grille ci-dessus
- ✓ Potentiel à l'issue des résultats des tests

Le recrutement est sous la responsabilité de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue.

Il se fait par :

- ✓ Une information au cours de stages sur le fonctionnement et le mode de recrutement de la SSA.
- ✓ Un envoi d'information à tous les athlètes à fort potentiel pouvant intégrer la section.
- ✓ Une information envoyée à tous les clubs d'athlétisme **Nouvelle-Aquitaine**.
- ✓ Une Commission Sportive qui se réunit en Mai pour retenir les meilleurs athlètes, **à l'issue du passage d'une batterie de tests d'aptitude physique et d'entretiens individuels** (tests en mai – la date de sélection sera précisée ultérieurement).

L'admission se fait :

- ☑ En fonction du niveau de performance ;
- ☑ Des résultats des tests d'aptitude physique ;
- ☑ Après avoir vu les athlètes en situation de compétition.
- ☑ Après étude des bulletins scolaires

ATTENTION :

- La demande d'inscription devra être validée et soutenue par le responsable de l'AS et le club de l'athlète.

► Effectifs – Disciplines sportives représentées :

=> L'effectif de la section se situe entre 10 et 20 athlètes du fait de la spécificité de ce sport en matière de suivi de l'entraînement et des places limitées dans toutes les classes sportives à horaires aménagés.

=> Les disciplines représentées sont :

- ✓ Le sprint court et long
- ✓ Les haies hautes et basses
- ✓ Le demi-fond
- ✓ Les Lancers (javelot/disque)
- ✓ Les Sauts (Sauf Perche)
- ✓ La Marche

=> Encadrement 2017-2018 :

- ✓ Coordination
Laurent BOUYSSONNIE, professeur d'EPS au lycée Victor LOUIS, coordonnateur de la section ;
MIMBIELLE Franck, Responsable pour la Ligue de la section.
- ✓ Sprint - Haies : Paul NIETO, Equipe Technique Régionale, BEES 1° athlétisme.
: Franck MIMBIELLE, Equipe Technique Régionale, BEES 2° athlétisme.
- ✓ Sauts : Franck MIMBIELLE, Equipe Technique Régionale, BEES 2° athlétisme.

- ✓ Lancer : Cédric DJERBIR Equipe Technique Régionale, BEES 2° athlétisme.
 - ✓ Marche : Patricia Bourguignon_Equipe Technique Régionale, CQP marche
 - ✓ 1/2 fond : Bernard MOSSANT, Equipe Technique Régionale, CTS, professeur de Sport.
: Patricia DJATE TAILLARD, Equipe Technique Régionale, CTS, professeur de Sport.
-

► Entraînement :

Il comprend 8/10 heures de pratique sportive hebdomadaire avec possibilité d'aménagement pour les plus jeunes catégories.

Les entraînements sont répartis sur les créneaux suivants :

- Du lundi au jeudi de 16h00 à 18h00
- Le mardi et le jeudi de 10h00 à 12h00

NB : Pour un souci de cohérence de l'entraînement, la gestion de l'entraînement et de la planification des compétitions* se fera uniquement sous la direction de l'entraîneur référent de l'athlète.

* *En collaboration avec le club.*

► Installations sportives :

- ✓ Stade Municipal de Thouars à TALENCE (33)
 - ✓ Bois de Thouars : circuit d'entraînement de 5 km
 - ✓ Parc de Mandavit à GRADIGNAN (33)
 - ✓ Gymnase et salle de musculation du Lycée Victor Louis de TALENCE (33)
-

► Equipements :

Chaque élève apporte ses équipements personnels : montre chrono, chaussures, survêtement, "coupe-vent", etc.

VOLET SCOLAIRE

► Admission :

A l'issue de la journée de sélection sportive (**début mai 2018**), une commission mixte [Lycée Victor Louis de TALENCE (33) / Ligue d'Athlétisme Nouvelle Aquitaine] examine les dossiers scolaires des athlètes et en arrête la liste des admis. **Le niveau scolaire ainsi que l'attitude en cours doivent être irréprochables et d'un bon niveau.** Pour l'entrée en seconde, seuls les enseignements d'exploration SES, MPS et PFEG sont envisageables.

► Fonctionnement :

Les élèves de la SSA sont scolarisés dans les classes sportives de la seconde à la terminale avec les aménagements suivants : effectifs réduits, horaires et emploi du temps aménagés, possibilité de PPRE.

Le coordonnateur de la section entretient une relation très suivie avec les professeurs des classes sportives. Il peut aider à la mise en place de cours de soutien. Il participe chaque trimestre aux conseils de classe.

✓ Internat : Possibilité de scolarisation en internat (attention places limitées)

✓ UNSS : la participation des athlètes aux **compétitions scolaires est obligatoire** dans le respect de leur spécialité. Les athlètes devront acquitter chaque année le coût de la licence UNSS (25€ en 2018/2019).

=> Information sur les activités de l'association sportive UNSS :

✓ Cotisation pour frais de fonctionnement à la SSA : chaque année l'athlète et son club devront acquitter les frais de fonctionnement (2x70€ pour 2018/2019). Ceci en plus de la licence UNSS et de la pension scolaire selon le régime choisi. (Coût internat :1500€/année)

ATTENTION : le chef d'établissement du lycée Victor Louis de TALENCE est le seul habilité à valider l'admission définitive de l'athlète en section sportive.

VOLET MEDICAL

1/ A l'admission :

► Un dossier médical préalable à l'admission en SSA doit être fourni avec chaque dossier de candidature (*circulaire interministérielle n°2003-062 du 24 mai 2003*).

Il comprend :

- ✓ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme (partie n°1)*
- ✓ Une fiche médicale en vue d'une scolarité en section scolaire (partie n°2)**

** A renvoyer en même temps que le dossier de demande de candidature.*

*** La fiche médicale (partie n°2) dûment complétée sera à adresser à la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine avant la rentrée scolaire une fois l'admission confirmée.*

Ces documents sont à faire établir par un médecin spécialiste en médecine sportive choisi par la famille.

2/ Une fois admis :

► Le contrôle médical est ensuite assuré par la section sportive (médecin spécialiste en médecine sportive) sur la base d'une visite médicale complète effectuée dans le courant du 1^{er} trimestre de chaque année.

► Au cours de l'année les différents problèmes médicaux sont suivis par un médecin coordonnateur mais restent à la charge des familles.

Un suivi en kinésithérapie est assuré par la mise en place d'une permanence hebdomadaire au stade de Thouars. Ce suivi ne se substitue pas à un suivi mis en place par la famille si le problème médical constaté nécessite des soins pluri-hebdomadaires.

MAINTIEN DANS LA SECTION

► Sur le plan sportif : le maintien ne peut être concevable qu'en cas d'amélioration notable des performances et si l'athlète ne rencontre pas de problèmes d'entraînabilité (Exemples : blessures à répétition ; lassitude, etc.)

► Sur le plan scolaire : le maintien dans la section sera décidé après avis du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Remarque : en cas de manquements aux obligations scolaires et sportives ou pour des raisons de non-motivation sportive ou scolaire, le chef d'établissement pourra, après avis des équipes

pédagogiques et d'encadrement technique, mettre fin au double projet. Cet arrêt du double projet conduira l'élève à regagner son lycée de secteur pour la poursuite de la formation choisie.

CONTACT ET ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

► Pour tout complément d'information, contactez :

- Franck MIMBIELLE
06 71 21 70 28
Franck.mimbielle@wanadoo.fr
- Laurent BOUYSSONNIE (uniquement pour information sur le plan scolaire)
05 56 80 76 40
laurent.bouyssonnie@ac-bordeaux.fr

► Pour l'envoi du dossier de candidature (avant le 8 mai 2018) :

- Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine
A l'attention de Mr MIMBIELLE Franck
Maison régionale des sports : 2, avenue de l'Université, 33400 Talence

=> **ATTENTION : pas d'envoi de dossier au lycée. Tout dossier incomplet sera refusé.**

=> **Après réception du dossier, un courrier d'invitation sera adressé à l'athlète afin de l'informer de la date de la journée de tests (journée prévue début mai 2018).**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier est à faire parvenir à la Ligue Athlétisme Nouvelle Aquitaine **avant le 8 mai 2018** et devra comporter :

- Les **FICHES N°1, 2 et 3** (uniquement **Partie n°1**) dûment complétées.
- Les photocopies des bulletins trimestriels (1^{er} & 2^{ème}) de l'année scolaire en cours. Si le bulletin du 2^{ème} trimestre n'est pas établi il sera à fournir ultérieurement dans les plus brefs délais.
- La photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre sera fournie ultérieurement.
- 2 enveloppes normales timbrées au tarif en vigueur et libellées à l'adresse personnelle.

Remarque : les 2 chèques demandés (participation parentale et participation du club aux frais de fonctionnement) seront à fournir ultérieurement après l'admission définitive de l'athlète. Les familles seront averties par courrier.

Candidature à une Section Sportive Athlétisme d’Etablissement

INFORMATION GENERALE

NOM Prénom(s)

Date de naissance Lieu Sexe

NOM du responsable légal :

Adresse personnelle

.....

.....

☎ du responsable :

NOM de l’Etablissement scolaire fréquenté :

Adresse

.....

☎

Classe et enseignement suivis pendant l'année en cours :

.....

NOM du Médecin référent :

Taille Poids

Nom du Club : N°Licence FFA : N°Licence UNSS :

MEILLEURES PERFORMANCES REALISEES
(salle et plein air /si besoin classement championnats cross)

	U.N.S.S.			F.F.A.		
	Performance	Date	Lieu	Performance	Date	Lieu
2016						
2017						
2018						
	Performance	Date	Date	Date	Date	Lieu
Records personnels						
Suivi Régional Ligue 2017/2018	Stage Régional Ligue Minime		Date			Lieu

**DEMANDE D'ADMISSION
DANS UNE CLASSE DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU**


CLUB : _____

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom et adresse du responsable :

 et **mail** du responsable :

Classe suivie en 2017/2018 :

Établissement fréquenté en 2017/2018 :

Classe demandée en 2018/2019 (*cocher les cases correspondantes*) :

2° Générale Commerce Vente Gestion Administration (GA)

1° L ES S STMG Commerce Vente GA

T° L ES S Mercatique Commerce Vente GA

Langues choisies : Anglais Espagnol Allemand

Qualité : Externe Demi-Pensionnaire Interne (*places limitées*)

Spécialité athlétique pratiquée à l'entrée à la section :

Renseignements complémentaires jugés utiles :

**• Joindre les bulletins 1^{er} et 2^{ème} trimestre de
l'année en cours**

LES AVIS DE L'AS et DU CLUB

=> L'association sportive scolaire UNSS 2017/2018 :

Avis du responsable AS de l'établissement scolaire fréquenté :
.....
.....

Date et signature du responsable AS de l'établissement scolaire :

=> Le club d'athlétisme 2017/2018 :

Avis du Président du club : **demande soutenue par le club** : OUI NON

.....
.....

Date & signature du Président du Club :

Nom et adresse de l'entraîneur :
.....
.....

Observations de l'entraîneur du club :
.....
.....

Date & signature de l'entraîneur :

Je soussigné(e) : m'engage à ne muter pour aucun club tant que je serai inscrit(e) à la SSA de Talence, sauf accord sans réserve de mon club.

Lu et Approuvé
Signature de l'Athlète

Lu et Approuvé
Signature des Parents
(Ceci vaut pour accord de la Famille)

Convention préalable à l'inscription à la section sportive d'athlétisme du Lycée Victor Louis de TALENCE (33)

FAMILLE

- Je soussigné(e) Madame, Monsieur :
Père ou Mère de l'Athlète NOM :
Prénom :
Club :

m'engage à respecter la présente Convention en préalable à l'inscription de l'athlète sus nommé(e), à savoir :

- 1- **Pour les parents, le versement d'une cotisation annuelle (70,00€ pour 2017/2018) à la SSA pour frais de fonctionnement** (le chèque sera à envoyer ultérieurement en cas d'admission définitive. Les familles en seront avisées chaque année par courrier)
- 2- **Pour les parents, le règlement de la cotisation à l'Association Sportive de l'établissement (UNSS).** Le montant de la cotisation est fixé en début d'année scolaire (il était de 25 euros pour l'année 2016/2017). Son règlement est demandé dans le courant du premier trimestre. Les familles en seront avisées chaque année par courrier.
- 3- **Pour les parents et l'athlète à respecter les choix d'organisation de l'entraînement et des compétitions*** mis en place par l'entraîneur de la section.
** En collaboration avec le club.*
- 4- **Pour les parents et l'athlète, le maintien au club de l'athlète pendant la durée d'inscription à la SSA sauf accord sans réserve du club pour une mutation.**

CLUB

- Je soussigné(e) Madame, Monsieur :
Président(e) du Club :

dans lequel est licencié(e) l'athlète sus nommé(e) m'engage à respecter la présente Convention en préalable à l'inscription de l'athlète sus nommé(e), à savoir :

- 1- **Pour le club, le versement annuel d'une participation (70,00€ pour 2017/2018) pour frais de fonctionnement de la SSA.** (Le chèque sera à envoyer ultérieurement en cas d'admission définitive. Les familles avisées par courrier auront à charge d'en informer le club chaque année)
- 2- **Pour le club à fournir si besoin les engins nécessaires (lancers : javelot)**

LIGUE

- Je soussigné, *Monsieur RAUL Eric* Président de la Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine, s'engage à respecter la présente Convention en préalable à l'inscription de l'athlète sus nommé(e), à savoir :

Pour la Ligue, le versement chaque année d'une aide financière (70.00€) pour aider aux frais engagés par la SSA pour les déplacements aux championnats de France UNSS d'hiver et d'été (versé en octobre de chaque année sur présentation de la liste des athlètes inscrits à la section).

A : A : A :
Le : Le : Le :
Les Parents..... Le Président du Club Le Président LAA*

DOSSIER MEDICAL

Partie n°1 : CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION

(nécessaire à l'admission dans une section sportive scolaire)

Je, soussigné, Docteur,

certifie avoir examiné ce jour,

NOM :

Prénom :

et qu'il (elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme dans le cadre de la section sportive scolaire, ni pour participer aux compétitions au sein de la FFA et de l'UNSS.

Date :

Signature et cachet du Médecin

Partie n°2 : FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

(à destination du médecin scolaire)

NOM : Discipline pratiquée :

Prénom : Nombre d'heures :

Domicile :

Date de naissance :

Antécédents médicaux

Traitement en cours

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychologique

Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché, debout)

Examen pulmonaire et des fonctions respiratoires (évaluation de l'asthme à l'effort)

ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)

Evaluation de la croissance et de la maturation

- examen morpho statique et anthropométrique
- maturation pubertaire (critère de Tanner)

Plis cutané

Examen de l'appareil locomoteur

Examen podologique

Examen dentaire

Examen neurologique (latéralité, tonus, etc.)

Dépistage des troubles visuels

Dépistage des troubles auditifs

Autres (abdomen, etc.)

Bilan des vaccinations

Conseils diététiques (si besoin)

Bandelettes urinaires (glucose, protéines, etc.)

Grille de performance à atteindre en deux ans :

Epreuves	Hommes				Epreuves					Epreuves
	C1	C2	J1	J2		J2	J1	C2	C1	
100m	10,95	10,90	10,85	10,80	100m	12,05	12,10	12,15	12,20	100m
60m salle	7,10	7,05	6,99	6,96	60m salle	7,69	7,71	7,78	7,81	60m salle
200m	22,10	22,00	21,90	21,80	200m	24,75	24,90	25,05	25,20	200m
400m	50,50	50,00	49,50	49,00	400m	56,30	57,00	57,70	58,50	400m
800m	1,56,50	1,54,80	1,53,30	1,52,30	800m	2,10,00	2,12,00	2,14,00	2,16,00	800m
1500m	3,59,00	3,56,00	3,54,00	3,52,00	1500m	4,31,00	4,35,00	4,40,00	4,46,00	1500m
3000m/5000m	8,50,00	8,40,00	14,56,00	14,44,00	3000m/5000m					
10000m			32,05,00	31,39,00	10000/5000m	9,53,00	10,05,00	10,15,00	10,30,00	3000m/5000m
Steeple	6,10,00	6,02,00	9,23,00	9,15,00	Steeple	7,00,00	7,05,00	7,10,00	7,15,00	Steeple
110mh/100mh	14,50	14,20	14,55	14,40	110mh/100mh	14,35	14,50	14,20	14,35	110mh/100mh
60h salle	8,20	8,13	8,13	8,09	60h salle	8,81	8,83	8,80	8,84	60h salle
400m haies	56,50	55,80	55,00	54,30	400m haies	61,60	62,20	62,80	63,50	400m haies
Hauteur	2,00	2,03	2,05	2,07	Hauteur	1,72	1,70	1,68	1,66	Hauteur
Perche	4,60	4,70	4,80	4,90	Perche	3,70	3,65	3,60	3,55	Perche
Longueur	6,90	7,00	7,10	7,20	Longueur	5,95	5,85	5,75	5,65	Longueur
Triple	14,40	14,70	14,90	15,20	Triple	12,65	12,45	12,25	12,05	Triple
Poids	15,00	16,00	16,00	16,80	Poids	13,50	12,80	15,00	14,00	Poids
Disque	43,00	45,00	48,00	50,50	Disque	45,00	42,00	40,00	38,00	Disque
Marteau	57,00	60,00	58,00	61,00	Marteau	53,00	50,00	54,00	51,00	Marteau
Javelot	59,00	61,00	60,00	63,00	Javelot	46,50	45,00	47,00	45,00	Javelot
ép, comb,	6200	6600	6650	6850	ép, comb,	5000	4850	4800	4650	ép, comb,
ép, comb, salle	4550	4650	4875	4950	ép, comb, salle	3450	3400	3400	3350	ép, comb, salle
Marche	24,00,00	23,00,00	46,00,00	45,10,00	Marche	52,10,00	53,00,00	27,00,00	28,00,00	Marche